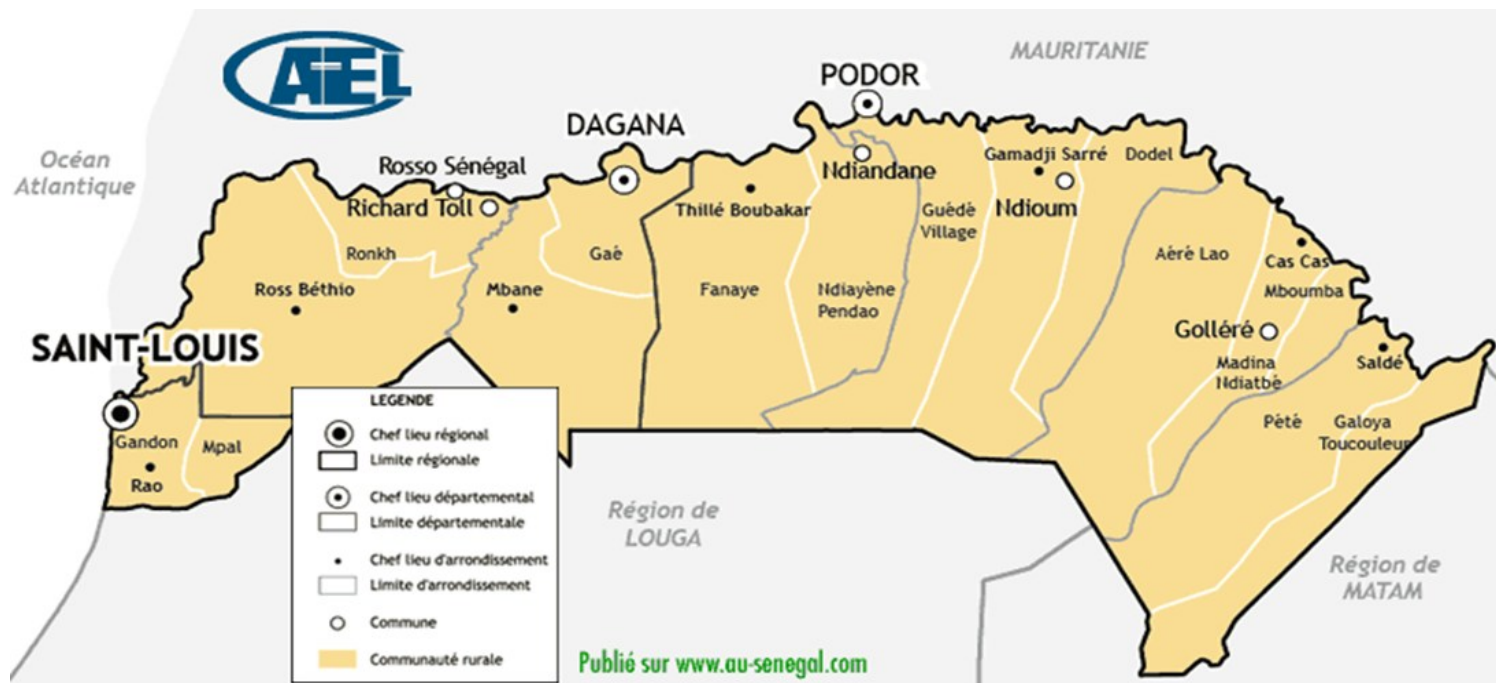
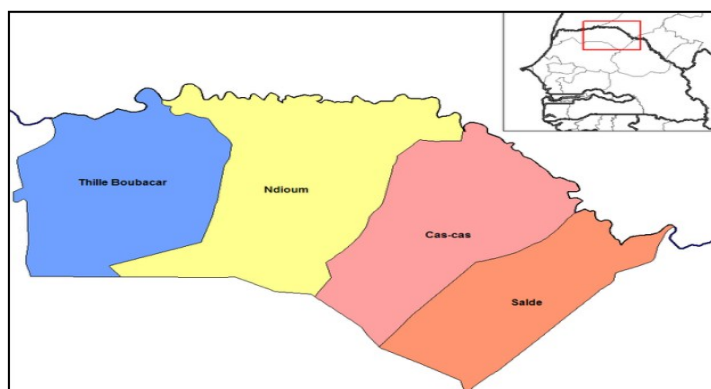




Le Département de Podor compte 4 arrondissements :

- **Thillé Boubacar,**
- **Gamadji Saré,**
- **Cas-Cas**
- **Saldé.**



Les 22 communes du département :

Gamadji Sarré	Ndioum	Niandane	Pété	Golléré	Podor	Guédé Chantier
Aéré Lao	Walaldé	Bodé Lao	Dodel	Démette	Méri	Guédé Village
Mbolo Birane	Doumga Lao	Mboumba	Fanaye	Diayène Pendao	Galoya Toucouleur	Boke Dialloubé

Podor, le département

Caractéristiques climatiques

Avec une pluviométrie irrégulière, en baisse constante depuis plus de 30 ans, le climat de type sahélien du département évolue vers un climat subdésertique.

Les moyennes pluviométriques enregistrées au cours des 25 dernières années indiquent que **le département de Podor est la station la moins arrosée du Sénégal.**

La température de l'air varie entre deux maxima **(41,4 °C en mai et 37,6 °C en octobre)** et deux minima **(14,3 °C en janvier et 24 °C en août).** Températures très élevées dans le département, avec une **moyenne de 28,6.**

Cette forte insolation surchauffe l'air et crée des tourbillons qui balaient le sol en entraînant des nuages de poussière, de sable, de limons et fétus de paille, accentuant l'érosion éolienne, facteur de désertification.

Les vents sont dominés par **l'harmattan** chaud, direction nord-est, caractérisé par une grande sécheresse liée à son long parcours continental.

Cet aperçu du cadre géographique fait apparaître les problèmes qui se posent dans le département avec les déficits pluviométriques qui impactent négativement sur l'élevage, les cultures pluviales et même de décrues. Avec une pluviométrie irrégulière, en baisse constante depuis plus de 30 ans, le climat de type sahélien du département de Podor évolue vers un climat subdésertique.

Caractéristiques physiques

Le département est composé de deux grandes zones éco géographiques : **le Walo et le Diéri**.

Deux termes génériques qui désignent respectivement les terres inondables et celles qui ne sont jamais atteintes par la crue. Entre les deux s'étend une zone de transition : **le Jéjéngol**.

Les marchés hebdomadaires du département de Podor

Le département de Podor compte quelque quinze marchés hebdomadaires qui se tiennent chaque jour dans des villages ou communes. **Pour les principaux : Tarédji, Guia, Agnam, Thillé Boubacar et Podor.**

Culture

Le département de Podor compte plus de **(07) groupes ethniques**, ce qui fait de cette partie du Sénégal une zone cosmopolite et riche en culture. Cependant le manque d'infrastructures socioculturelles constitue un frein pour son développement optimal.



À dominante **Peul (80 %)**, le département compte une diversité ethnique avec la présence de **Wolof (12 %)**, **de Maures (5 %)**, **de Soninkés (2 %)**. Les autres ethnies représentent environ 1 % de la population.

Situation géographique et organisation administrative

Le département de Podor est l'un des 46 départements du Sénégal et l'un des trois départements de la région de Saint-Louis, dans le Nord du pays. Situé dans la partie la plus septentrionale du pays et dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal qui constitue sa frontière au Nord, le département de Podor est limité à l'Ouest par le département de Dagana, à l'Est par celui de Matam, et au Sud par ceux de Louga et de Linguère.

Il couvre une **superficie de 12 947 km²** soit 43% de l'ensemble de la région de Saint-Louis. **Podor est un département très rural**, son taux d'urbanisation est de seulement 10%.

Au plan administratif, il est constitué de **quatre arrondissements** abritant 301 villages officiels et plus de 100 hameaux. Il abrite 23 collectivités locales dont 22 communes et le conseil départemental. La Route nationale 2 est l'artère vitale du département et l'eau est la ressource autour de laquelle s'organisent les activités économiques et le milieu environnemental

Économie

Les principaux secteurs d'activités dans le département sont : l'agriculture, avec principalement la culture du riz, de la patate douce et de l'oignon, l'élevage bovin et ovin, le petit commerce, l'artisanat et les transports. Le territoire possède peu d'entreprises et n'a pas d'industrie.

Podor est un département à vocation agrosylvopastorale et piscicole.

Son économie repose essentiellement sur la production agricole, l'élevage et la pêche. La circonscription représente 68% de la superficie de la région de Saint-Louis. Elle est drainée par quatre cours d'eau :

Le fleuve Sénégal,

Le Doué,

Le Ngallenka

Le Gayo

Le département dispose de **140 000 ha de terres irrigables** dont **27 000 ha aménagés**. Avec une population jeune à 57%, le département de Podor recèle d'importants atouts économiques.

L'agriculture de décrue est toujours présente dans la vallée du Sénégal et plus particulièrement dans le département de Podor malgré deux décennies d'irrigation. Les paysans s'y adonnent dès que la crue le permet. Mais, cette activité est fluctuante et même aléatoire car étant confrontée à des contraintes d'ordre hydriques liées notamment à l'absence ou l'insuffisance de crues. S'y ajoutent également d'autres contraintes d'ordre techniques, économiques (faiblesse du matériel agricole, cherté semence...) et structurelles (absence d'encadrement des paysans). Elle est également confrontée à une absence de politique agricole adaptée pour permettre son développement.

L'élevage constitue la principale source de richesse dans le département de Podor. Avec un chiffre d'affaires estimé à environ 27 milliards de francs CFA par an, soit un plus de 41 millions d'euros, l'élevage dépasse même l'agriculture, qui génère entre 22 et 24 milliards de francs CFA annuellement.

Le département de Podor compte un cheptel considérable, avec environ **380 000 têtes de bovins**, **850 000 têtes de petits ruminants**, **25 000 chevaux** et la volaille représente **1,2 million de sujets**. Ces chiffres font de Podor l'une des régions les plus importantes du pays en termes d'élevage

